Lyon 7

Requalification de la Place des Pavillons et de la rue Marcel Mérieux

Réunion d'information commerçants / 14 décembre 2020

la métropole GRANDLYON

Ordre du jour

Partie 1

- Rappel du projet
- Le phasage optimisé
- Échanges

Partie 2

- Les horaires des travaux et les terrasses à évacuer
- Une aire de livraison supplémentaire?
- Le dispositif d'information et les modalités d'échange
- Échanges

Fin de la réunion vers 19h30

Partie 1

Rappel du projet: les objectifs de la requalification de la Place des Pavillons et de la rue Mérieux

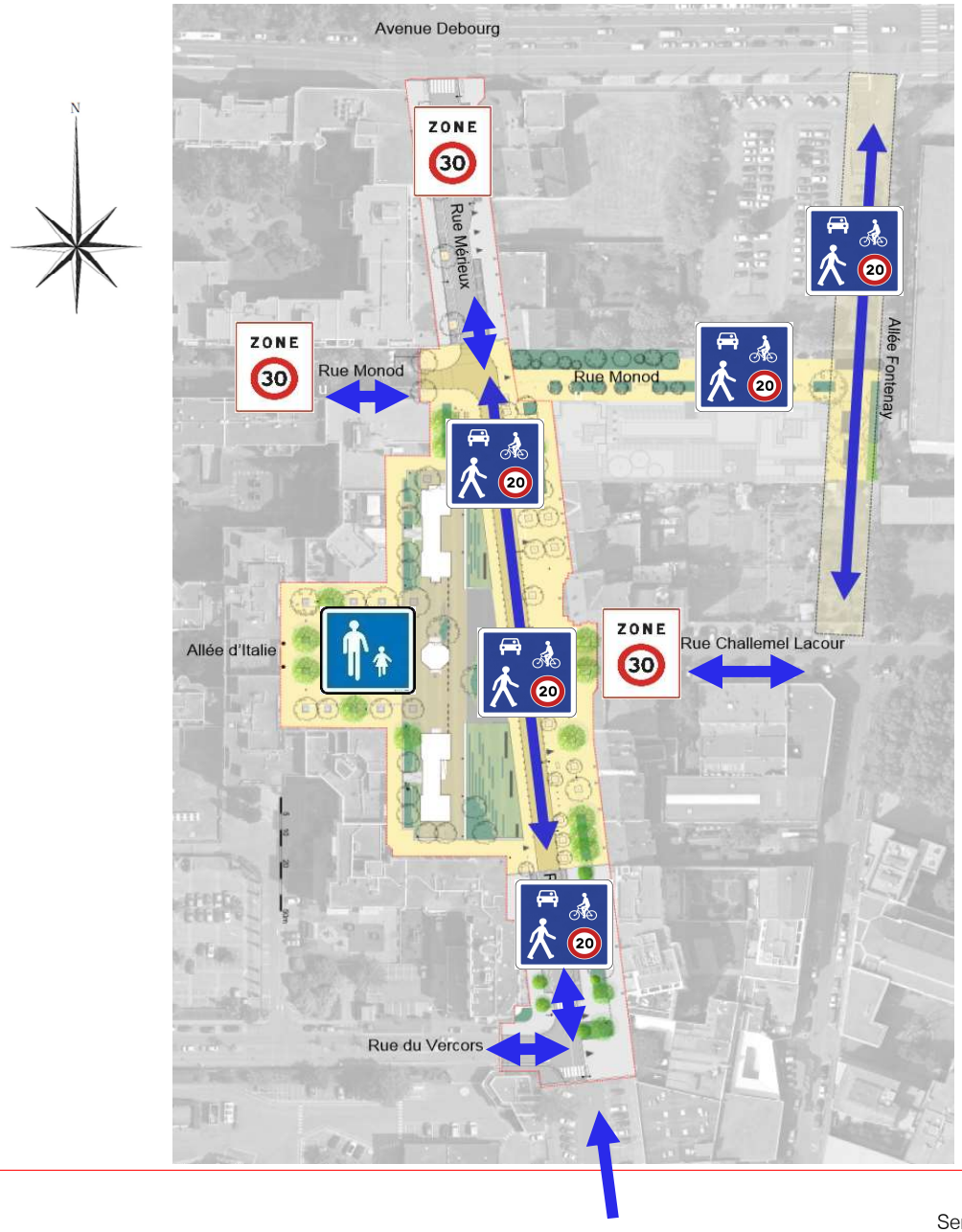

Situation future

Le phasage optimisé

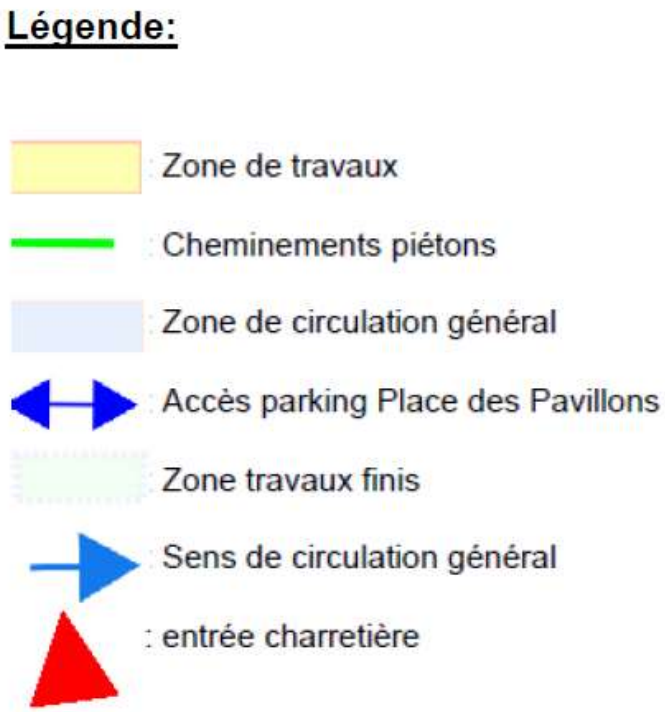

Phase 1 du 4/01 au 5/02: réalisation chaussée provisoire et démolition du trottoir Est de la rue Mérieux (de Vercors à Challemel-Lacour)

- Travaux à réaliser : pose des panneaux/totems chantier, dépose des candélabres et mise en provisoire, dépose des feux tricolores au carrefour Mérieux/Challemel-Lacour et mise en place d'un cédez-le-passage, dépose du jalonnement, dépose des bordures et démolition des revêtements, mise en œuvre de la chaussée provisoire.

- Impacts: fermetures ponctuelles de traversées piétonnes au niveau de la place des Pavillons. Suppression de 42 places de stationnement et maintien de l'accès à 49/57 stationnements sur la Place des Pavillons (un accès sur 2 pour mise en place des enrobés).

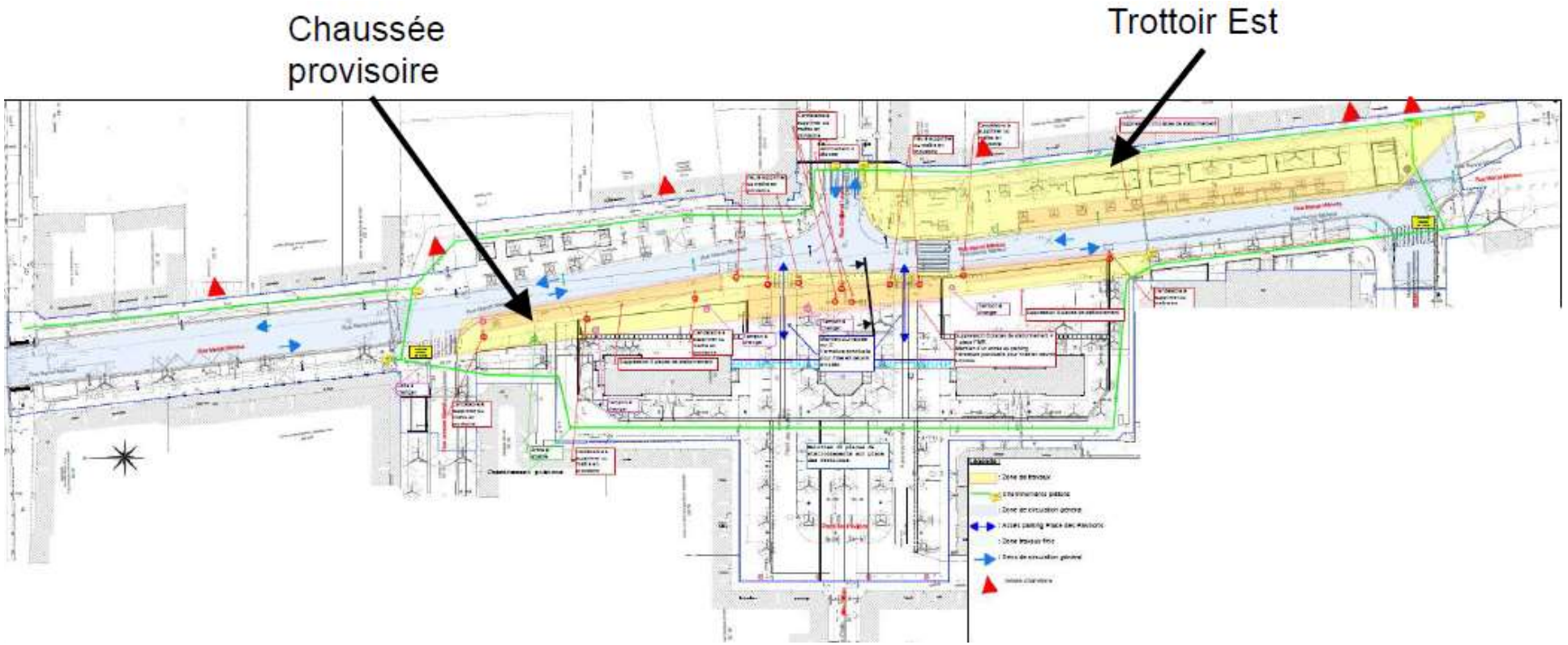

Phase 2 du 8/02 au 4/06: trottoir Est de la rue Mérieux (de Vercors à Debourg) et chaussée Mérieux

Phase 2a : 8/02 au 19/03

- Travaux à réaliser : élargissement de la zone chantier à la chaussée Mérieux et au nord de Challemel-Lacour aux trottoirs, abattage des arbres non conservés, dégagement des emprises, démolitions, terrassements, assainissement, réseaux secs, pose de bordures, bétons de revêtements trottoirs et chaussée

- Impacts: **mise en sens unique de Mérieux depuis Vercors jusqu'à Challemel-Lacour**, suppression de 20 places de stationnement

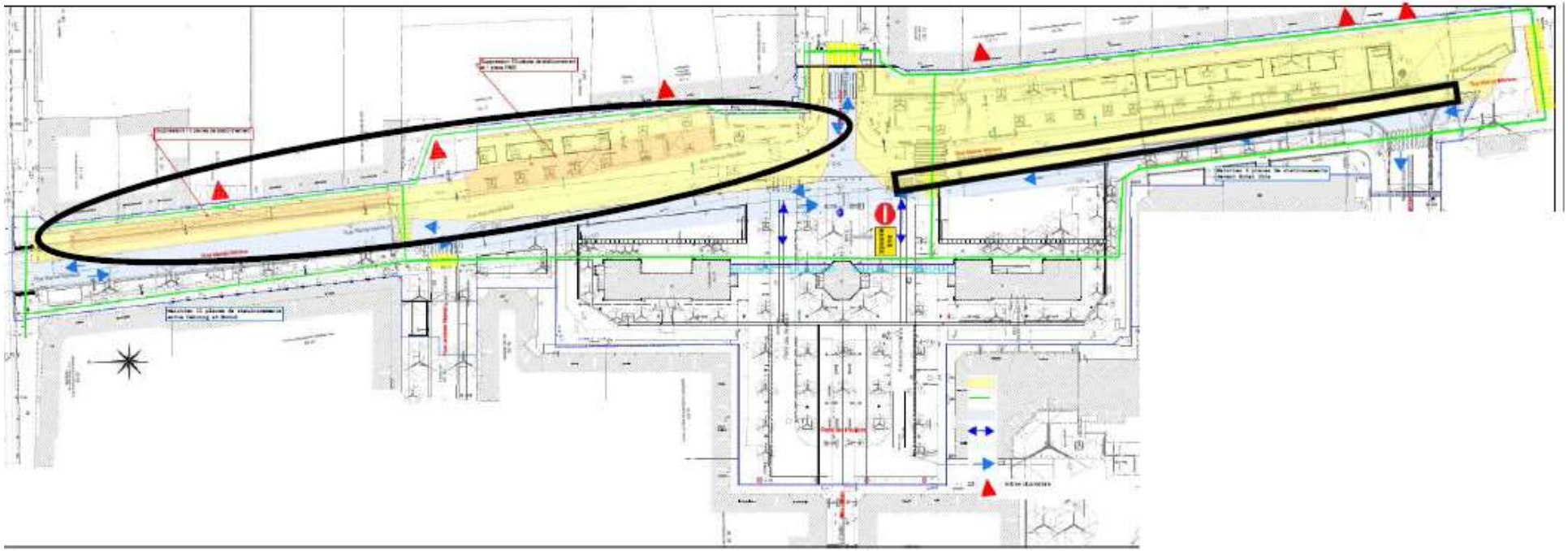

Phase 2 du 8/02 au 4/06: trottoir Est de la rue Mérieux (de Vercors à Debourg) et chaussée Mérieux

Phase 2b : 22/03 au 27/04

- Travaux à réaliser : idem 2a avec élargissement de l'emprise chantier au carrefour Mérieux/Challemel-Lacour et à la chaussée Mérieux (section Monod/Debourg)

- Impacts : **mise en sens unique de Mérieux depuis Vercors jusqu'à Debourg et fermeture de Challemel-Lacour du 22/03 au 27/04** pour réalisation des bétons de revêtement et séchage (avec sens interdit sauf riverains depuis l'avenue J. Jaurès)

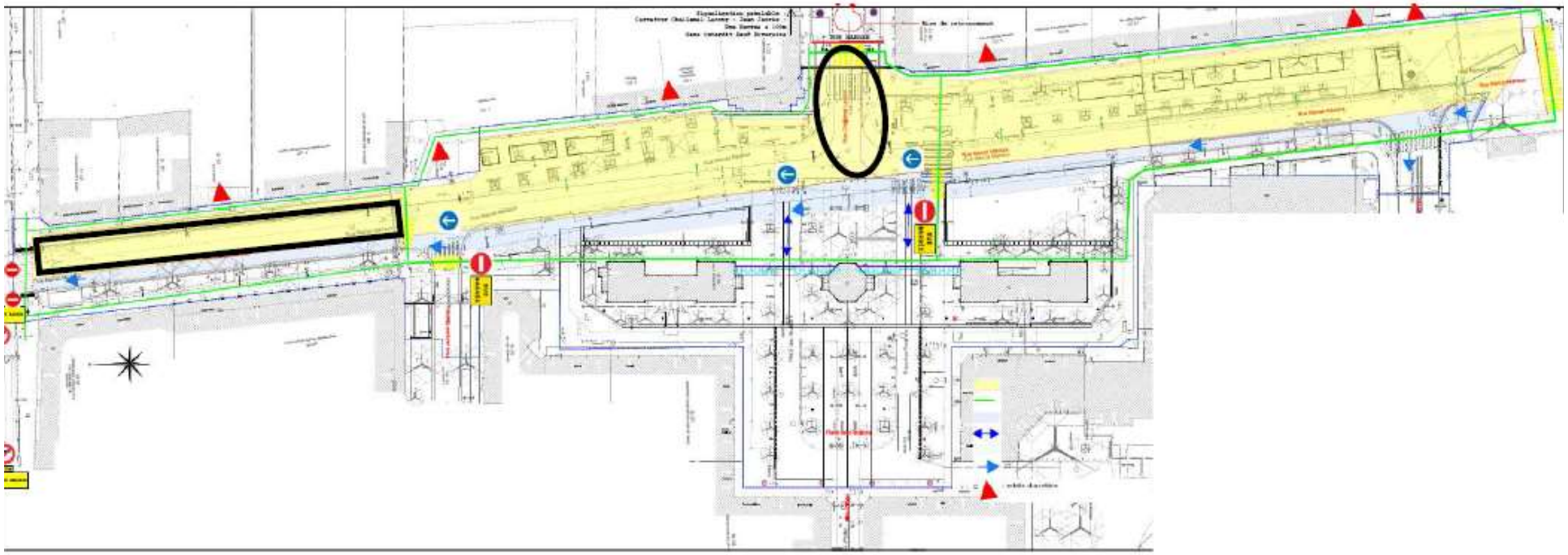

Phase 2 du 8/02 au 4/06: trottoir Est de la rue Mérieux (de Vercors à Debourg) et chaussée Mérieux

Phase 2c : 28/04 au 4/06

- Travaux à réaliser : idem 2b

- Impacts : **réouverture de Challemel-Lacour et maintien du sens unique sur Mérieux depuis Vercors jusqu'à Debourg pour réalisation des bétons de chaussée et séchage**

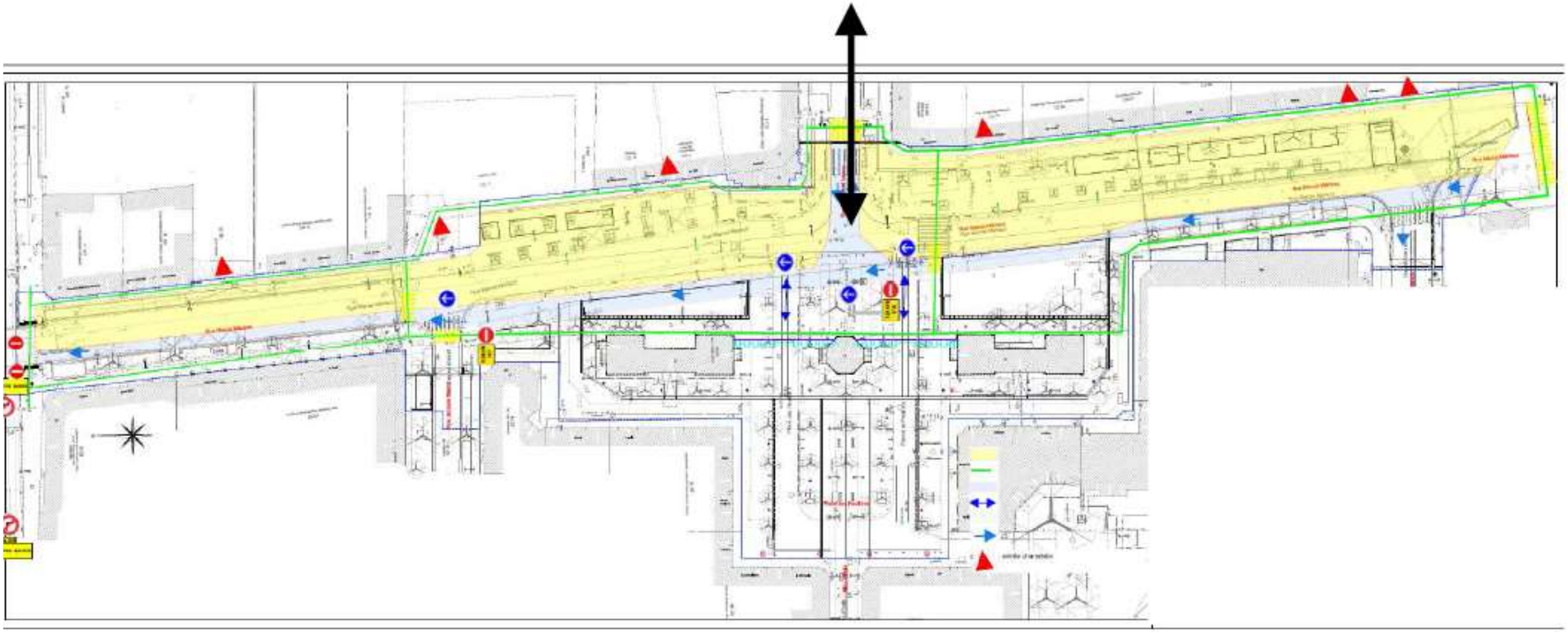

Phase 3 du 7/06/2021 au 25/02/2022: trottoir ouest de la rue Mérieux (de Vercors à Debourg) et Place des Pavillons

- Travaux à réaliser : dégagement des emprises, démolitions, terrassements, assainissement, réseaux secs, pose de bordures, bétons de revêtements trottoirs et chaussée

- Impacts : **réouverture en double sens de la rue Mérieux de Vercors à Debourg**, maintien d'un accès piétons aux Pavillons, suppression de 60 places de stationnement trottoir Ouest (place des Pavillons, devant Ibis et la poste), ouverture côté Est de 11 places de stationnement + 2 aires de livraison + 1 aire transport de fonds + 25 arceaux vélos + 2 emplacements pour engins de déplacement personnel. Fermeture des rues Monod et Vercors à prévoir pour réalisation des revêtements

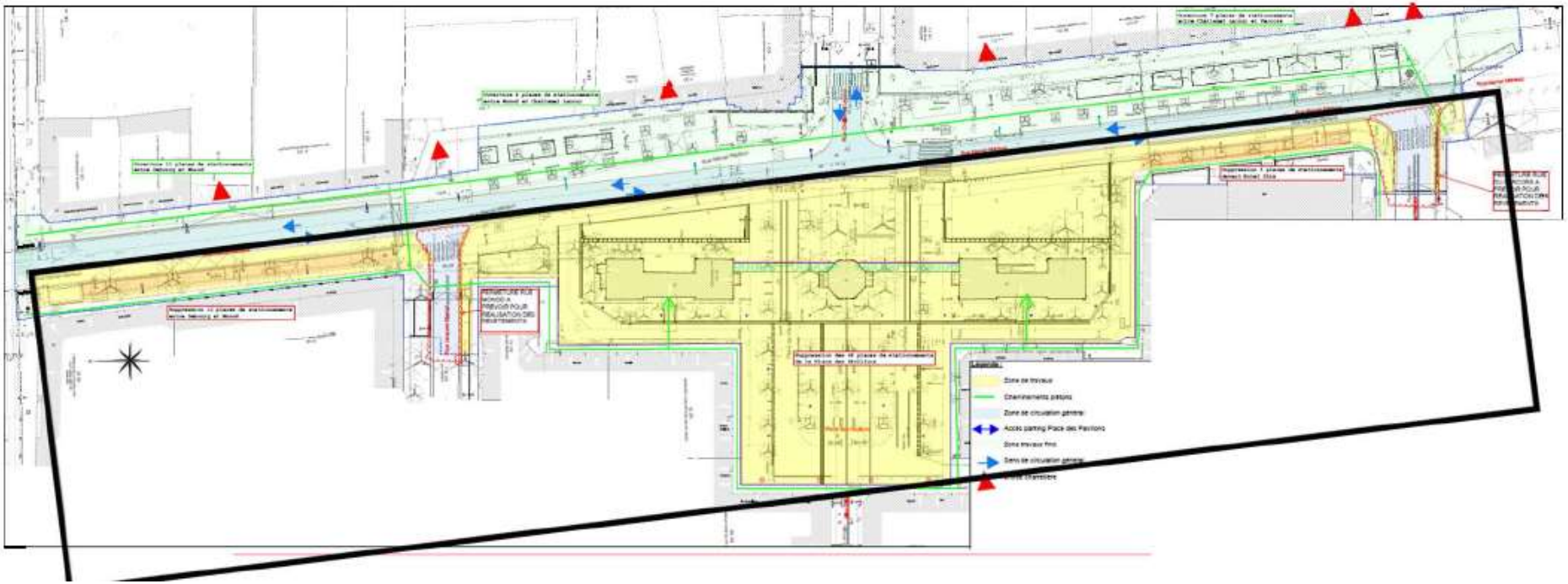

Échanges

Partie 2

Les horaires des travaux et les terrasses à évacuer

Les travaux:
- seront réalisés du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30. Les livraisons seront à privilégier, autant que possible, en dehors de cette plage horaire
- maintiendront les accès (entrées hall d'immeuble, commerces, entrées charretières…)

Les terrasses et les mobiliers attenants des commerces doivent être évacués selon le phasage des travaux. Pour les commerces disposant d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public, la Ville de Lyon va demander la libération de l'espace public aux dates suivantes:
- Au 4/01 : AU BUREAU; L'HUITRIER L'ILE D OLERON ; SAKURA
- Au 1/02 : CHEZ CARLO; LE VENEZIA ; L'AUTRE MONDE ; PIZZA NAPOLI
- Au 1/06 : LE METROPOLE ; KIOSQUE ISTANBUL, BOULANGERIE MIMOUNI, APSARA, LA CANTINA

Une aire de livraison supplémentaire

Le projet ne prévoit pas d'aire de livraison sur la section de la rue Mérieux comprise entre les rues du Vercors et Challemel-Lacour. Toutefois, une possibilité existe de créer une aire de livraison supplémentaire en supprimant 2 places de stationnement et en déplaçant 5 arceaux vélo.

Le dispositif d'information

- 1 panneau de chantier (Debourg/Fontenay)
- 2 panneaux projet (Debourg/Mérieux et Vercors/Mérieux)
- 1 totems (rue Challemel avant le carrefour avec Mérieux)
- 1 lettre d'information. Des flyers pourront être distribués en 2021 et 2022 pour la suite des travaux
- 1 lieu de ressources : le site internet de la mission Gerland :

https://www.lyon-gerland.com/
https://www.facebook.com/ProjetGerland

Les modalités d'échange

Le contact à privilégier pour toutes questions relatives au projet est la Métropole de Lyon via l'adresse mail pavillons@grandlyon.com Vos questions seront examinées chaque semaine lors de la réunion de chantier hebdomadaire pour vous apporter réponse

2 contacts spécifiques:

- La Ville de Lyon, Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat, pour la réglementation des terrasses et l'occupation temporaire du domaine public.

- L'entreprise GUINTOLI, titulaire du marché de travaux, pour les questions spécifiques et urgentes d'accessibilité. Contact sur le chantier.

Echanges

FIN